

## SEANCE DU 31 MARS 2022

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux

et le jeudi trente et un mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jérémy NOËL, Maire.

Présents : BELLET Gilles, DOZIER Marie-Laure, Michel BONGIBAUT, COLAS Virginie Adjoints ; Jérémy VILLETTE, DE VOS Pierre, RADET Carine, FAVORY Romain, MARIOT Gilles, GALLIMARD Rémy.

*Date de Convocation* : 23 mars 2022 - *Date d’Affichage* : 1<sup>er</sup> avril 2022

Présents : 11 - Votants : 13

Absentes excusées : PARLE Emilie donnant pouvoir à Gilles BELLET, GITTON Fabienne donnant pouvoir à Carine RADET, Sylvain SEVIN

Secrétaire de séance : Jérémy VILLETTE

### **Approbation du compte rendu du 3 mars 2022 :**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Approbation du compte de gestion 2021 du budget de la Commune :**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement de compte de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion du budget de la Commune dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **Approbation du compte de gestion 2021 du budget de l'Eau :**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement de compte de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion du budget de l'Eau dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **Approbation du compte de gestion 2021 du budget Lotissement du Vieux Château :**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement de compte de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre, qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion du budget de l'Eau dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **Compte Administratif 2021 du budget de la Commune :**

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de M. BONGIBAUT Michel, 3<sup>ème</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mr Jérémy NOËL, Maire, après s'être fait présenter

le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Emis 2021		Chapitre	Emis 2021
002	Résultat de fonctionnement reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	458 706.72
011	Charges à caractère général	235 473.30	013	Atténuation de charges	1 060.47
012	Charges de personnel	400 923.40	70	Produits des services	50 583.22
014	Atténuation de produits	92 244.59	73	Impôts et taxes	622 584.38
023	Virement à la section d'investissement		74	Dotations	223 318.60
042	Opérations d'ordre entre sections		75	Produits de gestion courante	18 753.56
65	Autres charges de gestion courante	52 194.95	77	Produits exceptionnels	7 725.99
66	Charges financières	2 672.47	042	Opérations d'ordre entre sections	
67	Charges exceptionnelles				
68	Dot. Aux amortissements et provisions	7 294.26			
	<b>TOTAL</b>	<b>791 522.97</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 382 732.94</b>
				<b>Excédent de fonctionnement 2021 à affecter au BP 2022 en RF 002</b>	<b>591 209.97</b>
				<b>A affecter au BP 2022 en RI 1068</b>	<b>63 939.87</b>
				<b>Reste à affecter R002</b>	<b>527 270.10</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Emis 2021		Chapitre	Emis 2021
001	Solde d'exécution		001	Solde d'exécution 2019	60 368.96
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	
041	Opérations patrimoniales	241 883.85	041	Opérations patrimoniales	241 883.85
020	Dépenses imprévues		021	Virement de la section de fonctionnement	
16	Emprunts	27 484.62	024	Produit des cessions	
20	Immobilisations incorporelles	8 879.40	10	Dotations	47 083.17
21	Immobilisations corporelles	6 997.83	13	Subventions	40 619.45
23	Immobilisations en cours	102 295.60	16	Emprunts	
27	Autres immobilisations financières	34 766.00	27	Autres immobilisations financières	
	<b>TOTAL</b>	<b>422 307.30</b>		<b>TOTAL</b>	<b>389 955.43</b>
	<b>Solde d'exécution (déficit) à reporter au BP 2022 en RI 001</b>	<b>32 351.87</b>		<b>Solde d'exécution (excédent) à reporter au BP 2022 en RI 001</b>	<b>0.00</b>
	Restes à Réaliser 2021(C/20 pour 1 895.00 € - C/21 pour 31 072.00 € et C/ 23 pour 49 888.00 €)	82 855.00		Restes à recevoir (C/1323 pour 19211 € et C/1341 pour 32 056.00 €)	51 267.00
	<b>Besoin de financement</b>				

**CONSTATE**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.  
**VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Compte Administratif 2021 du budget de l'eau :**

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de M. BONGIBAUT Michel, 3<sup>ème</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mr Jérémy NOËL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Emis 2021		Chapitre	Emis 2021
002	Résultat de fonctionnement reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	7 398.54
011	Charges à caractère général	27 424.04	70	Produits des services	137 516.08
012	Charges de personnel		75	Produits de gestion courante	
014	Atténuation de produits	21 911.00	77	Produits exceptionnels	6.92
023	Virement à la section d'investissement		042	Opérations d'ordre entre sections	7 621.78
042	Opérations d'ordre entre sections	74 446.41			
65	Autres charges de gestion courante	650.73			
66	Charges financières	7 467.03			
68	Dot. Aux amortissements et provisions	6 904.75			
	<b>TOTAL</b>	<b>138 803.96</b>		<b>TOTAL</b>	<b>152 543.32</b>
				<b>Excédent de fonctionnement 2021</b>	
				<b>A affecter au BP 2022 en RI 1068</b>	<b>0.00</b>
				<b>Affecté au BP 2022 en RF 002</b>	<b>13 739.36</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Emis 2021		Chapitre	Emis 2021
001	Solde d'exécution		001	Solde d'exécution 2019	143 572.77
040	Opérations d'ordre entre sections	7 621.78	021	Virement de la section de fonct	
16	Emprunts	13 033.94	040	Opérations d'ordre entre sections	74 446.41
21	Immobilisations corporelles		10	Dotations	5 359.00
23	Immobilisations en cours		13	Subventions	
			16	Emprunts	
	<b>TOTAL</b>	<b>20 655.72</b>		<b>TOTAL</b>	<b>223 378.18</b>
	<b>Solde d'exécution (déficit) à reporter au BP 2022 en DI 001</b>			<b>solde d'exécution (excédent) à reporter au BP 2022 en R 001</b>	<b>202 722.46</b>
	Restes à Réaliser 2021			Restes à Réaliser 2021	0.00
	<b>Besoin de financement</b>				

**CONSTATE**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Compte Administratif 2021 du budget du lotissement du Vieux Château :**

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de M. BONGIBAULT Michel, 3ème adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Mr Jérémy NOËL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Emis 2021		Chapitre	Emis 2021
002	Résultat de fonctionnement reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	1 989.50
011	Charges à caractère général	1 495.00	70	Produits des services	
023	Virement à la section d'investissement		042	Opérations d'ordre entre sections	34 765.06
042	Opérations d'ordre entre sections	63 184.43	75	Autres produits de gestion courante	0.33
65	Autres charges de gestion courante				
	<b>TOTAL</b>	<b>64 679.43</b>		<b>TOTAL</b>	<b>60 621.56</b>
	<b>Solde d'exécution (déficit) à reporter au BP 2022 en DI 002</b>	<b>4 057.87</b>		<b>Excédent de fonctionnement 2021 à affecter en R002 au BP 2022</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Emis 2021		Chapitre	Emis 2021
001	Solde d'exécution	63 184.43	001	Solde d'exécution 2019	
040	Opérations d'ordre entre sections	34 765.06	040	Opérations d'ordre entre sections	63 184.43
16	Emprunts		13	Subventions	
			16	Emprunts	34 766.00
	<b>TOTAL</b>	<b>97 949.49</b>		<b>TOTAL</b>	<b>97 950.43</b>
	<b>Solde d'exécution (déficit) à reporter au BP 2022 en DI 001</b>			<b>Excédent d'investissement 2021 à affecter en R002 au BP 2022</b>	<b>0.94</b>

**CONSTATE**, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

**VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Affectation des résultats 2021 du budget de la Commune :**

Le Conseil Municipal,

Compte tenu des résultats constatés au compte administratif 2021,

**DECIDE :**

- De reporter au compte D 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté la somme de 32 351.87 €
- D'affecter au compte R 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés la somme de 63 939.87 €
- D'affecter au compte R 002 - fonctionnement le résultat de la section de fonctionnement pour la somme de 527 270.10 €.

**Affectation des résultats 2021 du budget de l'Eau :**

Le Conseil Municipal,

Compte tenu des résultats constatés au compte administratif 2021,

**DECIDE :**

- De reporter au compte R 001 - investissement le solde d'exécution cumulé d'investissement la somme de 202 722.46 €
- D'affecter au compte R 002 - fonctionnement le résultat de la section de fonctionnement la somme de 13 739.36 €.

**Affectation des résultats 2021 du budget du lotissement du Vieux Château :**

Le Conseil Municipal,

Compte tenu des résultats constatés au compte administratif 2021,

**DECIDE :**

- De reporter au compte R 001 - investissement le solde d'exécution cumulé d'investissement la somme de 0.94 €
- D'affecter au compte D 002 - Solde d'exécution de la section d'investissement la somme de 4 057.87 €.

**Subventions 2022 :**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**DECIDE** à l'unanimité, d'accorder les subventions aux organismes suivants pour l'année 2022 :

1	COMITE DES FETES	
2	US POILLY-AUTRY FOOTBALL	
3	HISTRIONS	
4	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	
5	REVEIL CASTELAUTRYEN	
6	ACTI-CLUB	
7	AIKIDO CSC Briare	
8	AMICALE DE LA PECHE	
9	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	
10	LES VIEUX PISTONS	-----
11	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE (classe découverte 2021) + 200.00 € sub annuelle	
12	F.N.A.C.A.	
13	U.S.E.P.	
14	PAPILLONS BLANCS DE GIEN	
15	ŒUVRE UNIVERSITAIRE	
16	PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC	
17	BADMINTON (Club de Gien)	
18	S.S.I.A.D. GIEN	
19	LA CROIX ROUGE	
20	LE SECOURS POPULAIRE	
21	AS Collège de Poilly	
22	SHOL	
23	LA FRATERNITE GIENNOISE	
24	SYNDICAT D'INITIATIVE	-----
25	AUTRY HANDBALL	
<b>Total des subventions</b>		
<b>subventions exceptionnelles en plus (réserve) :</b>		
	- Artéria (pour mur du grand Gripot)	500.00 €
<b>Total des Subventions exceptionnelles à verser ou en réserve</b>		
<b>TOTAL GENERAL VOTE AU BUDGET</b>		

### **Vote des taxes pour 2022 :**

M. Le Maire rappelle que la commune ne perçoit plus depuis 2020 le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales mais qu'elle bénéficie d'une compensation intégrale calculée sur la base du taux de la taxe d'habitation voté en 2017.

Il est conseillé de ne pas bouger les taux des taxes des impôts directs pour l'année 2022.

Où cet exposé, le Conseil Municipal,

**DECIDE** à l'unanimité de ne pas changer les taux des taxes locales directes pour l'année 2022 et de laisser les taux comme suit :

- Taux foncier bâti : 39.98 %
- Taux foncier non bâti : 55.68 %

**BUDGET PRIMITIF 2022 de la Commune :**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif de la Commune pour l'année 2022.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif tel qu'il est présenté et qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	BP 2022		Chapitre	BP 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	527 270.10
011	Charges à caractère général	311 418.89	013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel	452 550.00	70	Produits des services	83 800.00
014	Atténuation de produits	94 512.00	73	Impôts et taxes	601 000.00
022	Dépenses imprévues	10 000.00	74	Dotations	218 310.00
023	Virement à la section d'investissement	507 899.21	75	Produits de gestion courante	19 000.00
65	Autres charges de gestion courante	67 500.00	77	Produits exceptionnels	1 000.00
66	Charges financières	4 000.00	042	Opérations d'ordre entre sections	
67	Charges exceptionnelles	500.00			
68	Dot. Aux amortissements et provisions	2 000.00			
	<b>TOTAL</b>	<b>1 450 380.10</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 450 380.10</b>

Ecart Recettes / Dépenses

0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	BP 2022		Chapitre	BP 2022
001	Solde d'exécution	32 351.87	001	Solde d'exécution 2021	
020	Dépenses imprévues	10 141.00	021	Virement de la section de fonctionnement	507 899.21
16	Emprunts	21 800.00	024	Produits de cessions d'immobilisation	1 000.00
20	Immobilisations incorporelles	65 435.00	041	Opérations patrimoniales	
21	Immobilisations corporelles	90 030.00	10	Dotations	85 254.87
23	Immobilisations en cours	468 004.21	13	Subventions	93 708.00
			16	Emprunts	
			27	Autres immobilisations financières	
	<b>TOTAL</b>	<b>593 771.08</b>		<b>TOTAL</b>	<b>687 862.08</b>

Ecart Recettes / Dépenses

0.00

**Budget Primitif du service de l'eau 2022 :**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif de l'Eau pour l'année 2022.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
**APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif tel qu'il est présenté et qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	BP 2022		Chapitre	BP 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	13 739.36
011	Charges à caractère général	36 945.00	70	Produits des services	155 782.64
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Produits de gestion courante	700.00
014	Atténuation de produits	24 000.00	77	Produits exceptionnels	500.00
023	Virement à la section d'investissement		042	Opérations d'ordre entre sections	7 622.00
042	Opérations d'ordre entre sections	74 447.00			
65	Autres charges de gestion courante	2 400.00			
66	Charges financières	13 152.00			
68	Dotations aux amortis. et provisions	2 400.00			
	<b>TOTAL</b>	<b>178 344.00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>178 344.00</b>

**Ecart recettes / dépenses**

**0.00**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	BP 2022		Chapitre	BP 2022
001	Solde d'exécution 2020		001	Solde d'exécution 2021	202 722.46
040	Opérations d'ordre entre sections	7 622.00	021	Virement de la section de fonct	
16	Emprunts	13 520.00	040	Opérations d'ordre entre sections	74 447.00
20	Immobilisations incorporelles	50 027.46	10	Dotations	
21	Immobilisations corporelles	83 000.00	1068	Excédent de fonct capitalisé 2020	
23	Immobilisations en cours	125 000.00	13	Subventions	2 000.00
			16	Emprunts	
	<b>TOTAL</b>	<b>279 169.46</b>		<b>TOTAL</b>	<b>279 169.46</b>

**Ecart recettes / dépenses**

**0.00**

### **Budget Primitif Lotissement du Vieux Château 2022 :**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif pour le Lotissement du Vieux Château 2022.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal  
**APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif tel qu'il est présenté et qui s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

Section de Fonctionnement : 122 000.00 €.

Section d'investissement : 34 766.00 €.

**RPQS de l'assainissement 2021 dressé par la Communauté de Communes Berry Loire**

**Puisaye :**

Présentation du rapport à l'ensemble du Conseil Municipal

**Questions diverses :**

***J. NOËL :***

- Adressage et fibre : L'adressage proprement dit est terminée, il reste maintenant à vérifier le nombre de panneaux et numéros de rue qu'il va falloir commander. L'installation de la signalisation sera réalisée par le services technique. Quand tout sera installé, une réunion publique sera réalisée pour les habitants.

Pour la fibre : Les élus ont rencontré il y a 15 jours le responsable de l'installation de la fibre, et vers la mi-juillet une première tranche pour l'adhésion à la fibre pourrait avoir lieu pour les habitants du bourg dans un premier temps. Actuellement environ 170 foyers seraient éligibles en juillet, mais d'ici le mois de juillet ce chiffre aura augmenté. Une réunion publique en juin sera organisée pour la mise en service de la fibre.

- Manifestation : Un pianiste viendra par le biais des concerts de poches de la Communauté de Commune en octobre prochain

Une violoncelliste s'est également proposée pour réaliser un concert sur la commune

***M-L DOZIER*** : Informe qu'un festival jeunesse aura lieu le 25 juin à l'étang, l'information sera publiée dans Illiwap.

**Séance levée à 20H20.**

**Séance levée à .....H.....**